



CAPICONSULT

Vos risques professionnels sous contrôle



FORMATION OPÉRATIONNELLE DU RÉFÉRENT SÉCURITÉ - 5 JOURS

OBJECTIF

- Acquérir les compétences nécessaires pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. (Art. L 4644-1 du Code du Travail).

COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser la législation et la réglementation Santé Sécurité au Travail, le rôle et les missions des acteurs de la prévention.
- Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.

PROGRAMME

3 jours de tronc commun en inter-entreprises

Jour 1 : Matin

- **Les enjeux de la prévention**
Humain, social, Organisationnel, économique
- **Responsabilité civile et pénale**
- **Rôles et missions du Référent Santé Sécurité :**
Le fonctionnement, les moyens et les missions
- La mise en œuvre d'une **démarche participative de prévention** :
Intégration des principes généraux de prévention

Jour 1 : Après-midi

- **Réalisation du diagnostic réglementaire :**
Diagnostic réglementaire de plus de **150 points de contrôle liés au Code du Travail** : Analyse globale de l'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail

Moyens pédagogiques

Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

Durée / Nombre de stagiaires

5 jours soit 35 heures
De 1 à 10 stagiaires

Public concerné

Toute personne volontaire ou désignée par l'employeur comme référent sécurité, ayant une sensibilité pour l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques en entreprise

Pré-requis

Bonne connaissance des risques de l'entreprise.
Capacité de communication et d'animation
Capacité rédactionnelle

Dates, lieu et tarif

Sur convention

Délais d'accès

3 mois sous réserve de disponibilité du client

Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

Evaluation des connaissances acquises

QCM et Evaluation

Modalités d'accès handicap

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par Capiconsult, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. Capiconsult prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.



CAPICONSULT

Vos risques professionnels sous contrôle



FORMATION OPÉRATIONNELLE DU RÉFÉRENT SÉCURITÉ - 5 JOURS

PROGRAMME

Jour 2 : Matin

- **Rôles et missions du Référent Santé Sécurité au travail :**
Le fonctionnement, les moyens et les missions
- **Acteurs de la prévention :**
Acteurs internes et externes (Inspection du Travail, CARSAT, médecin du travail, INRS...)

Jour 2 : Après-midi

Etudier les accidents du travail

- Définitions AT/MP, accident de trajet, TF/TG, enjeux
 - Description de la méthode de l'arbre des causes
- 1.

Jour 3 : Matin

- Description de la méthodologie d'évaluation des risques professionnels afin de réaliser **le document unique d'évaluations des risques professionnels** : méthode, outils, faisabilité, réflexion sur les unités de travail
- Description de la méthode ITAMAMI
- Description de la méthodologie d'évaluation de la pénibilité au travail
- Découverte, 1^{ère} utilisations et ouverture des accès à la plateforme dématérialisée CAPI Consult (version Basic : 3 utilisateurs)

Jour 3 : Après-midi

Mise en place de **la base documentaire générique** : affichage obligatoire, livret d'accueil au poste (nouveaux entrants), protocole de sécurité (livraisons), plan de prévention (sous-traitance), utilisation de véhicules).

2 jours de travail sur vos livrables, dans vos locaux :

- Evaluation des risques dans votre Document Unique et plan d'actions associé
- Conseils sur votre démarche santé sécurité au travail : contrôles réglementaires, formations, investissements, CSE, actualités ...
- Visite terrain d'une unité de travail et évaluation des risques professionnels inhérents à cette unité de travail (méthode ITAMAMI)
- Retranscription dans **la plateforme dématérialisée CAPI Consult**
- Réalisation de l'annexe au document unique d'évaluation des risques professionnels (annexe pénibilité : données collectives utiles à l'évaluation des expositions individuelles)